

Normes IFRS appliquées

Code de l'UE	TBD
Cycle	Master (Niveau 7)
Place dans le programme de référence	Gesent21 (option Expertise comptable) Ingéco 22 (option Expertise comptable)
Obligatoire ou optionnel	Gesent 21 ou 22 (optionnel) Ingéco 22 (optionnel)
Langue d'enseignement	Français
Quadrimestre	1 ^{er}
Site	Anjou
Crédits ECTS	3
Pondération	40 points
Coordonnées du responsable de l'UE	TBD

Ce cours fait partie de l'option 1 Expertise comptable du Track IRE comprenant 3 options au total.

Objectifs généraux de l'Unité d'Enseignement

Toutes les entreprises européennes cotées sont tenues de présenter leurs comptes consolidés conformément aux normes IAS/IFRS qui sont les standards mondiaux en comptabilité.

Le cours met l'accent sur des cas d'applications concrets de ces normes internationales enseignées dans le cours magistral dédié aux normes IFRS. Ce cours est un complément et un approfondissement de ce cours de tronc commun.

L'objectif principal de ce cours est de permettre aux étudiants de pratiquer les normes comptables internationales et les intégrer dans une (ou plusieurs) entreprise(s) au travers de cas pratiques. Les étudiants seront par exemple amenés à retraiter des états financiers selon les normes belges avec les normes IFRS.

Il est ainsi destiné aux étudiants souhaitant poursuivre leur activité professionnelle dans le domaine de l'expertise comptable et/ou du révisorat afin de leur fournir une expertise en comptabilité internationale.

Acquis d'apprentissage visés et contribution aux objectifs finaux de la formation de l'étudiant

En termes de savoirs, ce cours vise à :

- Approfondir les règles de présentation et de construction des états financiers selon les normes IFRS
- Maîtriser le cadre réglementaire des normes IFRS
- Approfondir les concepts clés des IFRS et les différences avec les GAAP belges

En termes de savoir-faire, ce cours vise à :

- *Faire le lien entre le contenu des cours magistral et le monde des affaires au quotidien en appliquant les principes des normes IFRS en résolvant des cas pratiques autour de chaque norme couverte.*
- *Cerner les impacts liés aux normes IFRS*
- *Retraiter des états financiers selon les normes belges avec les normes IFRS*

En termes de savoir-être, ce cours vise à :

Mettre à l'épreuve le sens critique des étudiants dans l'application des normes par les entreprises.

Contributions aux objectifs généraux de la formation du Master :

Ce cours contribue aux objectifs généraux suivants :

1. Un manager possédant des savoirs disciplinaires spécialisés et techniques dans un domaine pointu de la comptabilité internationale
2. Un manager opérationnel, Cfr. Savoir-faire ci-dessus.
3. Être un acteur responsable de son devenir et de celui de la société par sa maîtrise des enjeux liés à l'utilisation des normes internationales de comptabilité en s'interrogeant sur leur mode de fonctionnement et son propre système de valeurs et son rapport avec le monde économique et financier.
4. Être conscient de la complexité des normes en gardant un esprit critique. C'est-à-dire être capable de se questionner et de se documenter en gardant une distance critique vis-à-vis de leur interprétation et de leur utilisation.

Prérequis

Pour suivre ce cours, il faut avoir suivi les cours suivants ou équivalent car les notions de base de ces cours sont considérées acquises :

- Cours de Comptabilité financière (11UGE 20 et 12UGE20)
- Cours de Gestion Financière (13UGE30)
- Cours d'analyse des Etats financiers (13UGE20)
- Cours de contrôle de gestion ou management accounting control (21GE040)
- Cours de base en IFRS (21GE050)

Plus généralement l'étudiant aura acquis les notions de base du vocabulaire économique, comptable et financier véhiculés dans les cours d'un programme de Bachelier en gestion ou en économie.

Méthode pédagogique et support

Les cours ex cathedra sont organisés par bloc de cours hebdomadaires. Ils permettront :

- D'appliquer les normes à des cas pratiques et concrets
- De solliciter les échanges avec les étudiants afin de tester les connaissances acquises et aiguïser leur esprit critique.

Suggestions pour l'enseignant :

En plus des cours, l'étudiant pourrait avoir à sa disposition des exercices solutionnés à l'issue de chaque partie lui permettant une auto-évaluation de ses connaissances.

Prévoir un syllabus ou un recueil de slides exhaustif, choisir un ouvrage de référence alimenté d'exemples et d'exercices résolus en classe.

Afin d'aider l'étudiant dans sa compréhension, des vidéos peuvent également être proposées. Certaines sont complémentaires et d'autres font partie intégrante de la matière à assimiler.

Tous ces dispositifs seront organisés, mis à disposition et commentés sur la plateforme Moodle.

Mode d'évaluation

L'évaluation est sommative sous la forme d'un examen écrit ou oral, et/ou d'un travail à remettre au choix de l'enseignant. Elle visera à tester le savoir-faire au travers de résolutions de cas de mise en pratique des concepts et des méthodes pratiquées au cours. L'évaluation portera davantage sur le raisonnement, sa structuration et sa logique plutôt que sur le résultat final et elle tentera de tester le recul critique de l'étudiant.

Contenu

Il s'agira d'approfondir le cours magistral de tronc commun en résolvant des cas concrets et approfondis des normes liées aux concepts suivants :

Actif et passif

- Immobilisations corporelles/incorporelles, dépréciation, coût d'emprunt, location
- Stocks, éléments fongibles, incorporation des frais de la sous-activité
- Créances et autres actifs
- Capitaux propres et titres d'autocontrôle
- Provisions (IAS 37)
- Evénements postérieurs à la clôture (IAS 10)
- Engagements sociaux (IAS 19 révisé)
- Impôts sur résultat

Reconnaissance des revenus :

- Reconnaissance des revenus (produits des activités ordinaires, opération de construction - IAS 11, interprétations relatives à la reconnaissance des revenus)

IFRS et informations financières :

- La consolidation, rappel des règles. Périmètre, les trois méthodes.
- Synthèse des principaux retraitements : contrats de location, amortissements et provisions.
- Synthèse des principaux retraitements : dividendes, cessions d'immobilisation, profits sur stocks.
- Méthodes d'évaluation. Fiscalité différée.
- La finalité des IFRS. Le bénéfice par action (IAS 33). L'information sectorielle (IFRS8).
Performance reporting.
- Cash flow statement

Il est impératif que l'enseignant se coordonne avec le titulaire du cours magistral de tronc commun.

Référence(s) bibliographique(s)

Le livre IFRS: la pratique. Kluwer 2019. T. Carlier, V. Weets (en collaboration avec Cethys)

Comptabilité financière en normes IFRS - 4e édition Pearson. Dick WOLFGANG et Franck Missonier-Piera (Auteur)